



VILLE DE L'ISLE-ADAM

DÉCISION DU MAIRE N°37/2024

Objet : Acquisition d'un van à chevaux avec reprise.

Le Maire de L'Isle-Adam,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2122-21 à L2122-23.

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 10 décembre 2020, donnant délégation au Maire.

Considérant que le marché public pour l'acquisition d'un van à chevaux publié sur le Journal d'Annonces Légales Le Parisien, sur le profil d'acheteur de la Ville et sur son site internet le 19 janvier 2024 a été déclaré infructueux, aucune offre n'ayant été déposée dans les délais prescrits.

Considérant la proposition commerciale établie par GUEUDET VALLEE DE L'OISE Renault Persan 95340 PERSAN, pour l'acquisition d'un van à chevaux Renault Master Plancher cabine pour un montant de 72 566,40€ HT soit 87 079,68€ TTC.

Considérant que l'offre comprend la reprise d'un van à chevaux Renault Master de 2005 de 87 200 km pour un montant de 12 500€ HT soit 15 000€ TTC.

DÉCIDE

- **d'approuver** l'acquisition d'un van à chevaux Renault Master Plancher cabine pour un montant de 72 566,40€ HT soit 87 079,68€ TTC, comprenant la reprise d'un van à chevaux Renault MASTER de 2005 de 87 200 km pour un montant de 12 500€ HT soit 15 000€ TTC.
- **de signer** les pièces contractuelles correspondantes.

L'Isle-Adam, le 15 mars 2024,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

095-219503133-20240315-37-2024-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/03/2024

Mise en ligne le 18 mars 2024

Le Maire de L'Isle-Adam,

Sébastien PONIATOWSKI

Délais et voies de recours : Conformément aux dispositions du code de justice administrative, la présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise, 2-4 boulevard de l'Hautil BP 30322 - 95027 Cergy-Pontoise cedex, ou sur internet, à l'adresse www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

B.P.90083 - 95290 L'ISLE-ADAM
TÉL.: 01.34.08.19.19 - FAX MAIRIE : 01.34.08.19.18 - FAX CASTELROSE : 01.34.08.19.75
www.ville-isle-adam.fr

Toute correspondance doit être adressée à l'attention de Monsieur Le Maire
s.poniatowski@ville-isle-adam.fr